

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE SERVICES

60 M€ investis pour la **production de logements abordables*** dont **17,3 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **113,9 M€** dans les villes moyennes

9 175 ménages logés (y compris solutions d'hébergement)

59 510 aides et services attribués**

51 M€ d'aides et services auprès des **salariés des entreprises*****

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

837 M€ investis pour la **production de logements abordables**

99 502 logements sociaux et intermédiaires

2 823 logements neufs livrés

1 718 réhabilitations (résidentialisations comprises)

3 870 mises en chantier

4 232 agréments obtenus

Chiffres clés 2024

Président



Jérôme COHADE (MEDEF)

Vice-présidente



Valérie PUJOL (FO)

MEDEF

Jérôme COHADE
Christophe DUPORTAL
Ikram MORENO
Stéphane OMER
Jean-Baptiste RIDORET
Romain ROBAS
Jean-Pierre SIRY
Alain VENTHENAT

CPME

Solène PENISSON
Christian RENGEARD

CFDT

Serge JAMMET
Michel LARRALDE

CFE-CGC

Philippe LABROUSSE
Jacques LAMAZÈRE

CFTC

Dominique MUCCI
Samantha ROLLAND

CGT

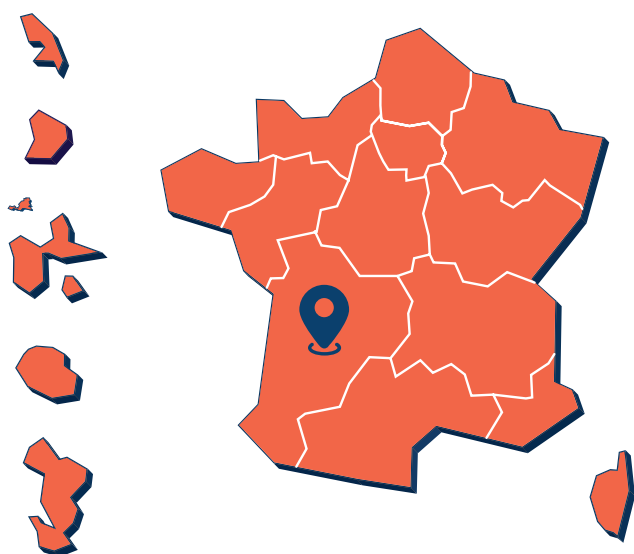
Miguel MENENDEZ
En cours de désignation

FO

Patrick GARDIN
Valérie PUJOL



Directeur régional : Sébastien THONNARD
Référente du Comité régional : Laure LANEFRANQUE
nouvelle-aquitaine@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région et en Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement. Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.